



MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

MINISTÈRE DÉLÉGUÉ AUX PME, A L'INNOVATION ET A  
L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'INVESTISSEMENT

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

Paris, le 6 septembre 2012  
N° 081



**Investissements d'avenir :  
Lancement des deux premières centrales numériques de confiance françaises**

**Arnaud MONTEBOURG, ministre du Redressement productif, Fleur PELLERIN, ministre déléguée auprès du ministre du Redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique et Louis GALLOIS, commissaire général à l'Investissement se félicitent du lancement des deux premières centrales numériques de confiance françaises dans le cadre du programme des investissements d'avenir. Exploitées par les sociétés Numergy et Cloudwatt, ces deux centrales numériques de confiance offriront une large gamme de services informatiques et permettront d'améliorer la compétitivité de l'économie française.**

Dans le cadre de la priorité « développement de l'économie numérique » du programme des investissements d'avenir, l'Etat souhaite investir dans des projets de centrales numériques de confiance permettant le développement de nouvelles offres de services informatiques de type « cloud computing » ou « informatique en nuage ». Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé par le Fonds national pour la Société Numérique (FSN). Ce fonds vise à soutenir, par des financements en fonds propres ou quasi fonds propres, les entreprises développant de nouveaux usages, services et contenus numériques innovants

Deux projets sont sélectionnés et deviennent opérationnels avec la création des sociétés CloudWatt et Numergy. Ces deux sociétés sont dotées chacune d'un capital de 225 millions d'euros apportés par les sociétés Orange, Thales et la Caisse des Dépôts pour la société Cloudwatt et par SFR, Bull et la Caisse des Dépôts pour la société Numergy. Sociétés françaises, CloudWatt et Numergy ont vocation à offrir leurs services en France sur l'ensemble de l'Europe au travers de partenariats avec des acteurs européens. La Caisse des dépôts, agissant pour le compte de l'Etat, investira 75 millions d'euros dans chacun de ces projets.

Le « Cloud computing » ou informatique en nuage va modifier profondément la manière dont l'ensemble des acteurs économiques vont utiliser les ressources informatiques dans le futur. En permettant une mutualisation des moyens de production pour de nombreux usagers, les coûts de production vont être abaissés permettant ainsi aux usagers, entreprises et entités publiques, de bénéficier de gains de productivité dans un environnement sécurisé.

Pour en savoir plus sur les investissements d'avenir, consultez le site internet :

[investissement-avenir.gouvernement.fr](http://investissement-avenir.gouvernement.fr)

### **Le Fonds national pour la Société Numérique (FSN)**

Le FSN a été mis en place dans le cadre de la priorité « développement de l'Economie numérique » du programme d'investissements d'avenir. Il répond à un double objectif:

- Soutenir le déploiement des nouveaux réseaux à très haut débit, notamment en fibre optique jusqu'à l'abonné sur l'ensemble du territoire national (hors zone très dense).
- Soutenir le développement de nouveaux usages, services et contenus numériques innovants. Les interventions du FSN prennent la forme d'aides à la R&D pour des projets présentés en réponse à des appels à projets ou d'investissement dans des sociétés ou projets pour lesquels il existe un modèle économique et financier.

Le FSN est géré par la Caisse des Dépôts. Le FSN investit en direct dans les grands projets numériques qui lui sont présentés. Un fonds dédié aux financements des PME du numérique a été mis en place, le FSN-PME.

[www.caissedesdepots.fr](http://www.caissedesdepots.fr)

### **Le FSN-PME**

Le FSN-PME, doté de 400 M€, est un des instruments du Fonds pour la Société Numérique (FSN) géré pour le compte de l'Etat dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir par CDC-Entreprises, filiale de la Caisse des Dépôts, spécialisée dans le financement des PME.

Le FSN-PME a pour objet principal d'intervenir sur des opérations d'investissement en fonds propres et/ou quasi-fonds propres dans des PME développant de nouveaux usages, services et contenus numériques, avec l'objectif de financer des projets rentables, dont l'activité s'exerce dans les secteurs suivants : informatique en nuage (cloud computing), valorisation et numérisation des contenus scientifiques, éducatifs et culturels, technologies de base du numérique (notamment nanoélectronique et logiciels embarqués), e-santé, sécurité et résilience des réseaux, systèmes de transport intelligents, ville numérique, e-éducation.

[www.cdentreprises.fr](http://www.cdentreprises.fr)

#### **Contacts presse :**

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG : 01 53 18 45 13  
Cabinet de Fleur PELLERIN : 01 53 18 41 00  
Cabinet de Louis GALLOIS : 01 42 75 64 43